



Centre certifié et labellisé par la ffjr
= Fédération Francophone de Jeûne et Randonnées

Bulletin d'Inscription 2025

Séjour du : 3 mai au 9 mai 2025

Stage réservé aux personnes majeures **et sans pathologie**

1 exemplaire par participant

à imprimer, à remplir, à parapher, à signer & renvoyer
par mail ou par courrier postal à Oxy'Jeûne

Vos coordonnées (nécessaire)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

Informations personnelles (merci d'entourer votre réponse)

Avez-vous déjà jeûné ? oui / non

Si oui, combien de fois ?

Combien de temps / combien de jour ?

Age :

Taille :

Poids :

Avez-vous l'habitude de marcher ? oui / non

Pouvez-vous marcher 3-4 heures ? oui / non

En quelques mots, pourquoi souhaitez-vous faire ce jeûne ?

Informations pratiques

Début du stage : le samedi à partir de 17h00, le stage débute à 18h00

Fin du stage : le vendredi suivant après le repas de reprise à 13h00

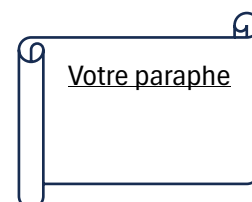
Une semaine avant le début du stage, un courriel vous sera envoyé avec les informations pratiques & instructions nécessaires sur la préparation du séjour.

Monodiète = 50,00 € / pers / semaine (merci d'entourer votre réponse)

Vous hésitez ? la marche vous semble trop haute ? Vous pouvez tout à fait démarrer l'aventure du jeûne doux par un séjour de monodiète.

La préparation à un séjour de monodiète est la même que celle pour un jeûne. Le retour à la maison s'appréhende de la même façon.

Je souhaite faire une monodiète oui non



CERTIFICAT MEDICAL :

Ces stages s'adressent à des personnes majeures & en bonne santé (= sans pathologie).

Effectuer un jeûne doux, de bien-être et de randonnée est un excellent moyen pour détoxifier son corps et lui offrir un moment de repos digestif.

Pour les personnes majeures mais en état d'extrême fatigue, ou de pathologies légères avec prise de médicaments : hypertension, diabète de type 2, hyperthyroïdie, ... (*liste non exhaustive*) ou encore ayant de soucis d'ordre psychologique, le jeûne (même doux) et de bien être peut-être inefficace voir même déconseillé.

Afin de garantir votre sécurité et de s'assurer que votre séjour vous soit bénéfique il est obligatoire de valider auprès de professionnel connaissant bien la physiologie du jeûne et le type de jeûne proposé, votre aptitude à effectuer ce séjour.

Etre en état de jeûne peut avoir des effets sur votre/vos médicament(s) et par extension sur votre santé.

Si vous prenez un / des médicament(s) sous quelque(s) forme(s) que ce soit, vous devez impérativement demander l'avis de votre médecin prescripteur.

Votre médecin vous connaît et sait pourquoi vous prenez cette prescription.

Merci de demander un **certificat de non contre-indication à la pratique d'un jeûne doux** à votre médecin et de le joindre à votre bulletin d'inscription.

Votre **médecin doit indiquer sur le certificat si des modifications de la posologie de votre médication sont à prévoir** lors du séjour et si vous en avez été averti.

ACCADEMIE MEDICALE DU JEÛNE

Les médecins de l'Académie Médicale du Jeûne sont à votre disposition si vous le souhaitez.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux sur www.academie-medicale-du-jeune.fr, rubrique « qui sommes-nous » puis « contact ».

Le coût de la consultation, est de 60,00 € non remboursable. Elle se fait par visio, d'une durée de 45 min à 1h.

Le cas échéant, une monodiète pourra vous être proposée sans remettre en question votre séjour.

OFFRE : - 60,00 € (*) = montant de votre consultation sur le coût de votre séjour,

(*) *sur présentation d'un certificat de non contre-indication à la pratique d'un jeûne doux délivré par un médecin de l'académie médicale du jeûne.*

Prestations proposées non comprises & en supplément

Selon les gîtes des massages sont proposés par des prestataires extérieurs.

Les prestations seront à régler directement aux prestataires prix entre 70,00 € et 100,00 € selon le soin choisit.

Pressothérapie : 40,00 € / séance de 45 min

SEJOUR, ACCOMPAGNEMENT & HEBERGEMENT :

Votre stage de jeûne comprend 1 jus frais le matin, 1 randonnée, 1 bouillon le soir et des conférences
(merci d'entourer votre réponse)

Stage de jeûne en chambre individuelle avec salle de bain individuelle Chambre avec un grand lit	850,00 € / pers
Stage de jeûne en chambre partagée (*) avec salle de bain individuelle Chambre avec 2 lits simples	720,00 € / pers
Stage de jeûne en chambre individuelle avec salle de bain partagée Chambre avec un grand lit	680,00 € / pers
Stage de jeûne en chambre partagée (*) avec salle de bain partagée Chambre avec un grand lit	650,00 € / pers
Monodiète, tarif par pers / semaine	50,00 € / pers
Consultation auprès d'un médecin de l'académie médicale du jeûne	- 60,00 € (**)

Draps

fournis

Linge de toilette

fournis

(*) Nous venons à 2 et partageons notre chambre

MERCI D'INDIQUER LE NOM DE LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

(**) Sur présentation d'un certificat médical établis par un médecin de l'AMJ

Confirmation de mon inscription

- ➔ Le bulletin d'inscription, imprimé, daté, complété, paraphé (*chaque page*) et signé
Par la poste à Oxy'Jeune, 11 rue Dainville – 49000 Angers
- ➔ Règlement des arrhes par chèque, à l'ordre d'Oxy'Jeune d'un montant de 280,00 € / pers.
(Chèque à joindre à votre bulletin d'inscription)
- ➔ Règlement des arrhes par virement : **IBAN BNP : FR76-3000-4002-0100-0107-4635-401**
 - Merci d'indiquer sur votre virement votre nom et prénom ainsi que la date de votre séjour
Ex : Pierre DURAND – 2025-S18 (prénom + nom + année + semaine concernée)
 - Merci de m'informer par email de votre virement : agnes@oxyjeune.fr

La réception de votre bulletin d'inscription et du versement de l'acompte valident votre inscription.

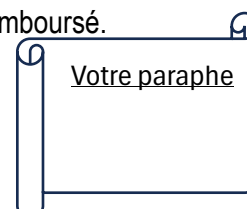
Délai de rétractation : selon la loi en vigueur, vous bénéficier d'un délai de 14 jours à compter de la date de réception en banque du versement de votre acompte ou de votre chèque, cachet de la poste faisant foi.

- ➔ Passé ce délai, le versement et la réception des arrhes, engage définitivement vous et Oxy'Jeune.
- ➔ En cas de rétractation de votre part, Oxy'Jeune, conservera le montant des arrhes à titre de dédommagement des frais engagés pour la préparation de votre séjour.
- ➔ À l'inverse, si Oxy'Jeune n'honore pas le séjour par manque de participants, les arrhes seront intégralement remboursé ou une autre date de séjour vous sera proposée.

Conditions d'annulation de la part d'Oxy'Jeune

En dessous de 3 personnes inscrites, l'organisateur se réserve le droit d'annuler.

Dans ce cas, une alternative vous sera proposée ou vous serez intégralement remboursé.



Conditions d'annulation de la part du jeûneur

Toute annulation doit être faite par écrit

- Sauf pour raison médicale et sur présentation d'un certificat médical, le montant des arrhes ne sera pas remboursé. Le solde de la prestation d'accompagnement ne sera, pas facturée.
- En cas de retard au début du stage ou de départ anticipé, la totalité du stage reste dû.

EXCLUSIONS à la pratique d'un jeûne partiel de 6 jours

- Grossesse (*connue ou non avant et pendant le séjour*) et/ou allaitement
- Traitement médicamenteux lourds
- Ulcère de l'estomac ou du duodénum
- Hyperthyroïdie décompensée
- Artériosclérose cérébrale
- Insuffisance rénale ou hépatique avancée
- Trouble du comportement alimentaire (anorexie, boulimie)
- Affection coronaire
- Maladie tumorale
- Sclérose en plaque
- Décollement de la rétine
- Diabète type 1 et de type 2 si traitement sous insuline
- Psychose

PRENEZ VOUS UN TRAITEMENT MEDICAL ?

OUI

NON

(merci d'entourer votre réponse)

VOS ENGAGEMENTS :

En signant ce bulletin d'inscription, dans une démarche éclairée, libre et volontaire,

- J'atteste, ne pas avoir de pathologie, être en bonne santé physique et être en mesure de marcher 3 à 4 h/jour.
- Je confirme avoir été informé des risques et avoir pris connaissances des conditions d'exclusion à un stage d'une semaine de jeûne partiel de type Buchinger (ou monodiète ou cure de jus) et randonnées ci-dessous mentionnées sur le site d'Oxy'Jeune dans la rubrique « *liste des conditions d'exclusions à la pratique du jeûne partiel de type Buchinger* » ainsi que dans le chapitre ci-dessus « *Exclusions* ».
- J'ai une prescription médicale et/ou une pathologie, je m'engage à fournir un certificat médical certifiant d'une non contre-indication à la pratique d'un jeûne doux.
- Je dégage Oxy'Jeune de toutes responsabilités en cas d'omission de déclaration de pathologie et/ou de non déclaration de médication en cours.
- Je confirme avoir souscrit un contrat d'assurance couvrant ma Resp.Civile Individuelle, Privée & Corporelle.
- Je m'engage à prévenir & avertir de tout changement de situation de mon état de santé pouvant survenir lors du séjour.
- Je confirme mes déclarations sincères et véritables et dégage Oxy'Jeune de toutes responsabilités sur ces sujets.

Fait à :

Date

Signature

(Précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Merci de retourner ce formulaire, **paraphé chaque page**, **daté** et **signé**, accompagné du règlement de l'acompte (chèque ou d'un justificatif de virement) :

- par la poste : Oxy'Jeune - 11 rue Dainville - 49000 Angers
- par e-mail : agnes@oxyjeune.fr